

Pour une pratique chrétienne de la politique

Sommaire et résumé

Introduction (déclaration liminaire) : *Politique, Église et foi*. Agir pour la justice et la libération au cœur des conflits fait partie de la vocation chrétienne, personnelle et communautaire (1-2). L'action politique est particulièrement importante, spécialement dans cette période de mutation où le chrétien ne saurait se résigner aux injustices et aux exclusions (3-5). Les évêques ont voulu réfléchir sur le sens, les conditions et les exigences de l'action politique et en faire partager le fruit à tous (6-7). Ils appellent les chrétiens, dans la diversité de leurs choix, à inventer une pratique chrétienne de la politique (8), à s'examiner sur leur propre comportement (9), à échanger avec d'autres sur ce sujet (10) et à témoigner ainsi, dans leur diversité, de leur unité déjà donnée et célébrée dans l'eucharistie (11).

I. Pluralisme inconfortable mais nécessaire. 1) La pluralité est un fait : les choix politiques des catholiques couvrent tout l'éventail des options possibles (12) ; ce n'est ni un malheur ni un scandale, mais ce n'est pas non plus une simple affaire de conscience privée (13) ; un problème de cohérence pratique se pose entre l'orthodoxie dogmatique et l'action publique (14). – 2) Le pluralisme (comme doctrine d'acceptation de la pluralité) est légitime et l'Église n'entend pas imposer une seule option à ses membres (15). Aux origines des choix politiques, il y a des déterminismes sociaux, des tempéraments personnels et des idéologies fondées sur des valeurs apparemment inconciliables (16-18), d'où découlent légitimement et nécessairement des options différentes et opposées (19) ; cela ne saurait conduire à l'ignorance mutuelle car tous les hommes sont fils d'un même Père, porteurs de vérités les uns pour les autres (20-21) et l'attitude pluraliste invite à rappeler la vérité (22-23). – 3) Les voies d'un dépassement sont possibles, surtout dans les Églises, lieux privilégiés d'affrontements et de recherche de vérité (24) : exigences éthiques et critères évangéliques interpellent chaque option politique (25-26) ; les communautés chrétiennes sont appelées à discerner dans les problèmes concrets l'acceptable et l'inacceptable, le nécessaire et le possible (27-28) ; il faut susciter des espaces de rencontre et de confrontation entre chrétiens d'options opposées, sans chercher nécessairement l'accord entre elles (29-30) — ce qui est déjà la traduction en politique d'une démarche de pénitence et de pardon (31), et rend témoignage de l'unité essentielle et impossible que préfigure l'eucharistie (32-33).

II. La question particulière des conflits et luttes de classes. L'industrialisation a vu

naître la classe ouvrière (34). Les structures sociales injustes conduisent à réfléchir et agir, de manière généralisée, en termes de lutte de classes (35). Les évêques proposent des éléments de réflexion (36). – 1) Les conflits sont divers. Les chrétiens les rencontrent inévitablement (37) sous des formes multiples (38-39) et souvent imposées aux plus faibles et aux plus défavorisés (40) - ce dont les pasteurs peuvent témoigner (41). – 2) Les interprétations de ces conflits sont également diverses (42) : présupposés idéologiques (43), intérêts antagonistes (44), théorie libérale (45), explication en termes de « lutte des classes » (46-48), autres hypothèses (49). – 3) L'analyse marxiste fait l'hypothèse que la lutte des « classes » est la lutte centrale et fondamentale (50-51) ; cette thèse doit être examinée avec une lucidité critique, comme le font même des marxistes (52-54). La violence fondamentale a une origine plus profonde : le désir de domination, dans le cœur de l'homme, dont le Christ vient le libérer (55-57). Plus originel que le conflit, est le désir de reconnaissance mutuelle et de réconciliation (58-59). Il y a une manière chrétienne de vivre les conflits, avec la liberté évangélique que donne l'expérience du Christ mort et ressuscité (60-61).

III. Les interventions collectives des chrétiens en politique sont de plus en plus fréquentes (62). Il convient de distinguer selon la nature des groupements - des plus officiels aux communautés de base (63-68) ; selon le degré d'implication - de la réserve au choix d'une option particulière (69-72). Il est normal que la dimension politique soit présente aux réunions chrétiennes qui associent vie et foi (73-74). Il est légitime que les chrétiens d'une même tendance s'associent, s'ils ne s'enferment pas dans leur option et restent pluralistes (75-77). Il est urgent d'organiser des lieux de rencontres et de confrontations pluralistes (78-81).

IV. Les évêques, les prêtres et la politique. Évêques et prêtres sont comme les autres hommes et chrétiens (82-83) ; ministres de Jésus Christ, ils doivent aider les autres à vivre l'Évangile dans les conduites humaines (84). L'expérience qu'ils font est très diverse à raison de leurs origines, de leurs fonctions et de leur mission (85-87). Leur comportement est lié de manière décisive à leur mission propre dans l'Église, au service de l'authenticité, de l'unité et de l'universalité, et leur tâche est avant tout pastorale (88-90). Ils sont convaincus de l'importance de la politique (91), d'avoir à aider les catholiques à la vivre selon l'Évangile (92), à annoncer eux-mêmes cet Évangile, qui n'est pas neutre (93), à rappeler que la politique n'est pas le tout de l'homme (94), à assurer un ministère pastoral, essentiel et difficile, d'unité et de réconciliation (95), au service de la communauté humaine (96). Ce qui comporte cinq exigences : de compétence théologique en politique (97), de liberté critique (98), de réserve dans l'engagement public personnel (99), de solidarité et de communion ecclésiale (100), d'unité de vie (101).

V. La communauté ecclésiale et la société politique. Les relations entre ces deux instances ont toujours été difficiles en France (102) mais ont été profondément renouvelées ces dernières années (103-104) et marquées par : 1) la légitime autonomie et la liberté de chacune par rapport à l'autre, dans le respect réciproque (105-106) ; 2) une participation active des catholiques à la vie politique, tant

individuellement (107) que collectivement, avec ce que cela comporte de poids et de responsabilité sociale (108-109) et de recherche d'une image plus authentique d'une Église « servante et pauvre » (110-111) ; 3) une place dans la société globale, sans rupture ni collusion (112-113), fonction d'un rôle social qui justifie un statut spécifique (114-115), qui ne peut éviter des ambiguïtés (116).

VI. Les chrétiens, la politique et l'avenir du monde. Les chrétiens ont des attitudes ambiguës à propos de la politique (117-118), dont les enjeux rejoignent pourtant le dessein divin (119). Ils doivent par conséquent se sentir concernés par elle (120) et y prendre part selon un certain esprit (121) de gravité (122-124), de lucidité (125-128), de rigueur (129-131) et d'imagination (132-137), en réponse à l'interpellation de Dieu qui a confié la terre aux hommes pour qu'ils en fassent un lieu de justice et de paix (138).

Texte intégral

Introduction : Politique, Église et foi.

1. Créé à l'image de Dieu, le plus petit d'entre les hommes est appelé à se réaliser et à s'accomplir en participant à la marche de l'humanité. Nulle chrétienne, nul chrétien ne peut être tranquille tant qu'un seul de ses frères est, quelque part, victime de l'injustice, de l'oppression ou dégradé.
2. L'une des tâches des communautés chrétiennes est d'inciter les personnes et les groupes à être fidèles aux exigences de Jésus-Christ. Pour cela, elles ont à aider leurs membres à voir le sens de leur vie et de leur action à la lumière de la foi et à se situer aussi bien parmi les affrontements nationaux et internationaux. Elles ont aussi à les aider à agir pour la justice, à travers la diversité de leurs solidarités, de leurs tempéraments et des conceptions de la vie sociale afin que l'humanité se libère peu à peu de ses servitudes et maîtrise son existence dans l'histoire.
3. À l'étape actuelle du devenir humain, l'action politique - qui comporte des voies de plus en plus variées puisqu'elle devient une dimension de la vie quotidienne - revêt une particulière importance.
4. Cette importance accrue de la politique résulte de la naissance de ce qu'on a appelé un « nouveau monde ». C'est bien vrai. Les innovations de la technologie et les bouleversements de la culture font des conditions nouvelles à l'enfant, à l'adolescent, au jeune, à l'adulte, à la personne âgée, à la vie, à la mort, au travail, au savoir, à l'amour, au pouvoir. Tout change rapidement. L'humanité entière vit une sorte d'exode gigantesque : elle passe d'une ère à l'autre.
5. Ce passage, qui se fait dans la douleur et la violence, provoque les uns à l'espoir, les autres à l'inquiétude. Si certaines sociétés, comme la nôtre, deviennent plus riches, la masse des écrasés, des exclus diminue peu. Les temps changent, les injustices se renouvellent. Certains s'en accommodent. C'est, à leurs yeux, le tragique de l'homme. Le chrétien sait, lui, que le mal vient de loin. Le péché

- casse le monde. Mais le chrétien n'est pas un résigné. À cause de Jésus Christ, mort et ressuscité, il est porteur d'une espérance qui, pour n'être pas de l'ordre de la terre, n'en éclaire pas moins ses travaux et ses luttes.
6. Pasteurs du peuple de Dieu, les évêques de France ont estimé de leur mission de s'interroger sur le sens, les conditions et les exigences de l'action politique, au seuil des dernières décennies du XX^e siècle. Cette réflexion leur a paru nécessaire : désormais, en effet, les grandes décisions politiques - économiques, sociales, familiales ou culturelles - à quelque niveau qu'elles interviennent et par quelque pouvoir qu'elles soient prises, engagent plus qu'autrefois les finalités essentielles de l'existence individuelle et collective.
 7. La même mission conduit les évêques de France à faire partager leur recherche à leurs frères dans la foi, à la proposer aussi à tous ceux et toutes celles qui voudront bien l'accueillir. L'évolution culturelle et la découverte par beaucoup de leur responsabilité politique amènent un heureux changement. De nombreux chrétiens aspirent à vivre la foi dans la politique et la politique dans la foi. Il en résulte un grand besoin d'unir davantage et de distinguer les exigences de chacune d'elles. Il en découle aussi une grande diversité de regards et de comportements.
 8. Les évêques ressentent le besoin d'interpeller les chrétiens au nom de Jésus Christ, afin qu'au cœur du combat pour l'homme, dans la diversité de leurs enracinements et de leurs choix politiques, ils aient le désir et se donnent les moyens d'inventer une pratique chrétienne de la politique.
 9. Tel est le but de ces propositions. Inviter chacune et chacun, inciter les communautés de chrétiens à s'examiner - ainsi que Paul VI le faisait dans sa lettre au cardinal Roy - sur la manière dont les personnes et les groupes confessent Jésus Christ mort et ressuscité au creux des luttes et des espoirs de ce monde en mutation.
 10. Ces réflexions d'ordre doctrinal et pastoral marquent une étape dans une recherche permanente à tous les niveaux et à poursuivre, notamment dans le dialogue œcuménique entre baptisés qui confessent la foi au Christ. Aussi bien, les laïcs et les religieux, hommes et femmes, comme les prêtres, y verront un instrument d'échange entre eux et avec leurs évêques.
 11. Notre souci, c'est qu'à travers les confrontations, voire les affrontements, la communauté ecclésiale puisse témoigner au plus profond des divergences de ses membres, de sa tension vers l'unité, déjà mystérieusement donnée lorsque l'eucharistie est célébrée, en attendant qu'elle soit manifestée lorsque le Seigneur reviendra.

I. Pluralisme inconfortable et nécessaire.

12. (*Le fait de la pluralité*¹.) L'analyse des sondages sur leurs préférences politiques révèle que, même s'ils sont largement portés à donner leur soutien aux autorités en place, les catholiques français couvrent aujourd'hui tout l'éventail de l'échiquier politique. Cette diversification peut être un gain si elle permet une plus juste perception de la véritable compétence ecclésiale en matière politique.

- Mais, si elle devait recouvrir l'indifférentisme, elle ne pourrait que poser question. Si, en effet, il est légitime d'avoir un échantillonnage varié dans une multitude de domaines secondaires, est-il possible, aux prises avec les questions fondamentales - celles que pose souvent la politique - de s'accommoder de toutes les opinions et de leurs contraires ?
13. Face à ce problème, l'opinion chrétienne réagit simultanément de deux façons contradictoires. Tantôt elle considère l'éparpillement politique des catholiques comme un malheur, voire comme un scandale. Tantôt elle se satisfait volontiers de cette pluralité d'appartenance, convaincue que la pensée, l'adhésion et la pratique politiques sont affaire privée ne relevant que de la seule conscience des individus.
 14. Il n'en fut pas toujours ainsi. Aux origines, la communauté chrétienne reconnaissait l'existence d'un certain nombre de critères pratiques, liés à la situation précise de temps et de lieu, qui s'imposaient à ses membres pour vivre, au-delà de l'orthodoxie dogmatique, une cohérence pratique dans leur action publique.
 15. (*Légitimité du pluralisme*²) Ce n'est pas à dire que l'Église veuille orienter ses membres vers une seule option compatible avec la foi ou impliquée, voire exigée par elle.
 16. *Aux origines du choix politique.* — Le choix politique, du moins si l'on dépasse les apparences, n'est pas habituellement déterminé par la seule foi, mais, antérieurement, par des éléments d'origines diverses où l'histoire personnelle, les conditionnements de toute sorte et les solidarités, notamment de « classe », occupent une place considérable.
 17. En outre, des tempéraments, la plupart du temps liés à des situations et à des rôles, manifestent des clivages profonds. Il y a des prophètes qui crient leur révolte devant les situations injustes, que les indifférents n'ont d'yeux pour voir ni d'oreilles pour entendre et que les politiques, quand ils sont au pouvoir, sont portés à tenir pour une nécessité naturelle ou à lier à des impératifs insurmontables. Il y a les hommes de gouvernement, soucieux de discerner le possible de l'imaginaire, pour construire, ici et maintenant, hors des chimères, une société encore imparfaite, mais plus satisfaisante.
 18. Enfin, les conceptions que l'on se fait de la vie en société et des rapports sociaux, les idéologies, divisent les hommes d'action en positions apparemment irréductibles. Il semblerait qu'il n'est pas possible d'imaginer une conception d'ensemble de la vie sociale qui allie, dans une synthèse équilibrée, toutes les valeurs essentielles. D'où ces positions divergentes dont les cohérences opposées tiennent à la priorité accordée à l'une ou à l'autre des valeurs fondamentales de l'existence humaine, la liberté ou la solidarité.
 19. *D'où des options différentes.* — C'est légitimement que les chrétiens adoptent l'une ou l'autre attitude ou s'engagent dans l'une ou l'autre option. Cette adhésion ou ce choix sont une nécessité préalable pour se réclamer du pluralisme. Celui-ci, en effet, ne peut pas être lui-même une option susceptible de justifier une pratique politique. Il est seulement une manière de concevoir l'une et de vivre l'autre.
 20. Dans ce contexte conflictuel, la stricte honnêteté, tout comme la fidélité à

l'Évangile demandent que, loin de s'anathématiser, les adversaires ne s'ignorent pas. Tous les hommes, en effet, au-delà de leurs différences et de leurs différends, sont des hommes : tirés du même matériau, fils du même Père, appelés à ne faire qu'un en Jésus Christ. C'est sur ce donné originaire que se bâtit le pluralisme. Il requiert que personne ne soit exclu de la bataille pour l'homme et qu'on reconnaisse une part aux opposants dans le projet que l'on forme d'une société meilleure.

21. Un disciple du Christ, idéologiquement situé et politiquement marqué, ne peut ignorer les révélations dont le différent, fût-il l'ennemi, est porteur.
22. *L'attitude pluraliste.* — La diversité même des pensées et des pratiques politiques ne permet jamais de dire que l'état pleinement réussi des choses est ici ou qu'il est là. Au contraire, elle est une invite à un « remembrement de la vérité » par affrontement et dépassement des théories et expériences divergentes.
23. Ainsi donc, l'attitude pluraliste ne peut que marier la conviction la plus engagée avec l'humilité la plus profonde, exorcisant par là même la neutralité et l'intolérance, également néfastes à la vie sociale.
24. (*Les voies du dépassement.*) Si tous les hommes sont appelés au dépassement de leurs oppositions, il reste que les Églises — chacune et toutes ensemble — ont pour vocation d'être des lieux privilégiés de cette confrontation, voire de ces affrontements. Là, dans un climat d'hospitalité, se situera l'effort pour comprendre les visées, les motivations, les positions des adversaires et la signification que, dans la foi, au contact de la Parole de Dieu, les uns et les autres leur donnent.
25. *Aucune option n'est neutre.* — C'est en Église que l'on reconnaîtra qu'il est impossible d'entériner et de prôner purement et simplement, sans restriction aucune, n'importe quelle option politique. Il est clair, en effet, que la Bible manifeste un certain nombre d'exigences éthiques qui sont tracées de façon tout à fait nette : le respect des pauvres, la défense des faibles, la protection des étrangers, la suspicion de la richesse, la condamnation de la domination exercée par l'argent, l'impératif primordial de la responsabilité personnelle, l'exercice de toute autorité comme un service, le renversement des pouvoirs totalitaires. La vigueur mobilisatrice de l'Évangile contre ces situations de défi et d'abus - qui sont encore le lot de notre actualité - peut, certes, s'exprimer au travers de choix politiques différents, mais aucun chrétien n'a le droit, sous peine de trahir sa foi, de soutenir des options qui acceptent, prônent, engendrent ou consolident ce que la Révélation, tout comme la conscience humaine, réprouve.
26. Pour des chrétiens, ces critères évangéliques - normatifs de leur adhésion et de leur refus - n'identifient pas des options ou des pratiques politiques à privilégier ou à s'interdire. Ils les atteignent chacune en ce qu'elles ont de dégradant pour l'homme.
27. *Les communautés chrétiennes et les enjeux fondamentaux.* — Pour que les Églises deviennent capables de ce discernement évangélique, il semble nécessaire qu'existent des lieux où les chrétiens aux tempéraments et aux options opposés puissent se rencontrer et s'expliquer sur des problèmes concrets qui sont des enjeux fondamentaux pour l'homme et dont l'urgence se fait pressante : l'exploitation des travailleurs immigrés, le pillage du tiers monde, le

cycle déshumanisant consommation-production, l'émiettement continu des tâches et l'accélération des cadences, la spéculation foncière, la finalisation de l'économie par le profit ou par la volonté de puissance d'oligarchies et de nations, la fréquente inhumanité de l'urbanisation, la dépossession des responsabilités entraînée par le salariat, le mépris pour la vie humaine dans de nombreux domaines où elle est menacée, la condition féminine, la place des marginaux et des personnes âgées, le rapport entre classes d'âges, une école qui privilégie les modes classiques d'expression et les intérêts des classes sociales déjà favorisées, le manque grave de promotion humaine collective du fait des structures économiques et politiques dans certaines populations des territoires et départements d'outre-mer, au risque de maintenir une mentalité d'assistés, la fantastique disproportion des dépenses d'armements face au financement des organismes internationaux de lutte contre la misère.

28. Il n'est pas question que l'action politique soit décidée et organisée en ces lieux ecclésiastiques d'affrontements et de confrontations, mais c'est là que se réaliseraient une aide mutuelle, une correction fraternelle, une interpellation réciproque pour discerner l'acceptable de l'inacceptable, pour élaborer le « nécessaire », selon l'Évangile que toute politique digne de ce nom se doit de rendre « possible ».
29. *La confrontation est-elle démobilisatrice ?* — Alors que certains mouvements chrétiens semblent s'orienter vers des options caractérisées, l'on constate que des maisons de réflexion et de recueillement, que des équipes discrètes, constituent des espaces de rencontre, d'affrontement, de confrontation. Cette voie qui se dessine ne correspond-elle pas à une urgence ? Beaucoup parmi les plus radicaux, et notamment chez les jeunes, attendent des Églises, comme un signe, qu'elles soient en mesure de susciter aujourd'hui de tels lieux.
30. Les expériences en cours démontrent que ces confrontations n'endorment pas la lutte et n'émoussent pas la combativité naturelle de la pratique politique, pas plus qu'elles ne cherchent à devenir le lieu d'un accord impossible et non désirable ou même à recouvrir par l'unique foi des divergences légitimes. Mais, plutôt que chaque différence s'enferme dans son particularisme infranchissable, de telles rencontres, dans la foi au contact de la Parole de Dieu, sont la manifestation réfractée du Corps du Christ qu'aucune idéologie ou option ne peut prétendre épuiser.
31. Ces affrontements, même irréductibles, mais systématiquement voulus, ne sont-ils pas la traduction, au plan politique, de la démarche de pénitence et du geste de pardon, sans lesquels toute politique se condamne à n'obtenir jamais ce qu'elle ambitionne ?
32. *L'eucharistie est-elle possible entre adversaires ?* — Quand l'eucharistie sera réalisée dans de telles communautés, par des adversaires, voire des ennemis, elle témoignera, à leurs propres yeux et aux yeux de tous, de l'unité essentielle et impossible. Certes, à transcender trop rapidement, pour communier ensemble, les oppositions et les irréductibilités de l'existence politique, on risque de donner l'impression de ne pas prendre au sérieux cette existence. Mais à l'inverse, refuser de communier ensemble, c'est sous-estimer l'impact, ici et maintenant, sur l'existence politique, de la communion eucharistique pour renvoyer sa réalisation à la fin des temps.

33. La célébration de l'unité engage à vouloir, et donc à chercher, sa réalisation sur le terrain politique. Mais le rassemblement plural qui la conditionne démontre qu'elle ne peut être attendue que d'une grâce qui n'est pas de la terre. Ce serait une ignoble comédie de se désintéresser de l'avènement de ce que l'on célèbre symboliquement, mais ce serait une affreuse détresse de ne pouvoir jamais, entre militants opposés, affirmer ensemble à la face du monde, dans un moment de fête, qu'arrivera le terme final où les ennemis se mueront en compagnons, où les adversaires se reconnaîtront frères.

II. Les chrétiens, les conflits et les luttes de classes.

34. L'industrialisation des sociétés occidentales au XIX^{ème} siècle a transformé les rapports sociaux. C'est ainsi que s'est constituée la classe ouvrière. Elle a pris conscience de sa solidarité et arraché sa reconnaissance à travers la lutte et la révolte. Aujourd'hui, les divers capitalismes se sont modifiés. Dans notre pays, les conditions de vie se sont améliorées, au moins du point de vue quantitatif. Les théories libérales ont évolué. Toutefois, le système économique actuel appelle de profondes transformations dont l'urgence et la nécessité ont été rappelées par de récents documents d'Église.
35. L'analyse du caractère structurel des injustices persistantes conduit, de plus en plus, des chrétiens de différents milieux, dans leur combat pour l'homme, à utiliser le concept de « lutte des classes » et à l'étendre à tous les rapports sociaux (culturels, familiaux même, etc.). Ce fait relativement nouveau exige une réflexion sérieuse, même si elle s'avère difficile, puisque, tous, nous faisons nécessairement appel à des instruments d'analyse inévitablement tributaires de certains modes de pensée.
36. En raison des questions qui leur sont posées, les évêques de France ont réfléchi eux-mêmes à ce problème, au nom de la mission de service de l'Évangile qui est la leur. Après une évocation de la diversité des conflits dans la vie sociale et de quelques-unes des interprétations qui en sont données, ils proposent, sur la conception marxiste de la lutte des classes, des éléments de réflexion.
37. (*Des conflits divers.*) Les chrétiens participent de plus en plus nombreux aux efforts collectifs pour construire une société plus humaine. Animés par une volonté d'innovation et de création, ils cherchent, au contact d'une réalité inacceptable, à traduire dans des projets divers leur sens de l'homme. En entrant dans cette voie, ils rencontrent inévitablement des conflits et des luttes. Non que tout soit violence dans nos sociétés. Bien des progrès ont été obtenus, et continuent de l'être dans le cadre d'une législation qui marque un précieux gain par rapport aux affrontements sauvages. Ce cadre permet en effet une véritable confrontation entre des groupements librement constitués.
38. Sous des formes diverses, les conflits et les luttes font partie de l'histoire humaine et marquent douloureusement notre temps. Des peuples se battent pour retrouver la disposition d'eux-mêmes après une période d'asservissement ou pour affirmer une personnalité nationale qui a lentement mûri. Des groupes techniques ou religieux doivent arracher la reconnaissance de leurs libertés

fondamentales. Des ensembles raciaux luttent pour leur dignité bafouée, pour leurs droits culturels et économiques. Les femmes et les jeunes font irruption dans un monde pensé et construit sans leur participation active. Un peu partout ce sont des rapports de production qui alimentent une lutte la plupart du temps ressentie comme dominante, entre ceux qui disposent de la propriété, du pouvoir et du savoir et ceux auxquels ces biens sont mesurés d'une manière parcimonieuse et ambiguë.

39. Tous ces conflits sont encore amplifiés par la société industrielle. Les progrès techniques et culturels mettent, en effet, les hommes en mesure de choisir, donc de s'affronter sur des alternatives, là où jouaient naguère le hasard, les fatalités et la résignation.
40. Les groupes humains défavorisés se voient généralement imposer ces luttes : soit par des agressions caractérisées, soit par des structures légales où les conflits se survivent et se développent, soit par des mutations profondes de civilisation qui, mal maîtrisées, secrètent sans cesse de nouvelles catégories de laissés-pour-compte.
41. Notre ministère pastoral nous fait témoins de l'impératif évangélique qui anime de nombreux chrétiens, dans tous les milieux sociaux, et de l'espérance qui les porte quand ils participent à ce mouvement collectif de Libération, avec ceux dont ils sont ou se perçoivent solidaires dans leur vie quotidienne. Les évêques de la Commission du monde ouvrier, entre autres, l'ont exprimé dans le document de travail où ils nous rendent compte de la première phase de leurs entretiens avec des ouvriers ayant fait l'option socialiste. D'autres Commissions épiscopales³ ont entrepris, avec les chrétiens des divers milieux, des recherches analogues. Ces recherches, très importantes, sont à poursuivre et à confronter activement.
42. (*Différents essais d'interprétation.*) De ces réalités conflictuelles et de la manière de les utiliser et de les surmonter, les interprétations sont diverses.
43. C'est un fait positif que des chrétiens s'obligent à analyser avec plus de rigueur les conflits dans lesquels ils sont impliqués, à discerner derrière les apparences les mécanismes et les attitudes qui les alimentent, à devenir plus lucides sur les présupposés d'ordre idéologique qui les influencent dans leur lecture des événements et dans leur action.
44. La loi d'amour de l'Évangile n'invite pas les hommes à se résigner à l'injustice. Elle les appelle, au contraire, à une action efficace pour la vaincre dans ses racines spirituelles comme dans les structures où elle prolifère. C'est une fausse théologie de l'amour qui est invoquée par ceux qui voudraient camoufler les situations conflictuelles, prôner des attitudes de collaboration dans la confusion, en minimisant la réalité des antagonismes collectifs de tous genres. L'amour évangélique demande la lucidité dans l'analyse et le courage des affrontements qui permettent de progresser vraiment vers plus de vérité.
45. Les divers libéralismes ont leurs interprétations théoriques et pratiques des conflits. La Commission sociale de l'Épiscopat, clans les « réflexions sur la situation économique et sociale », publiées en février 1966, invitait à un discernement critique de ces interprétations et de ces pratiques. Paul VI traite de ce sujet dans sa lettre au cardinal Roy, où il propose une approche renouvelée de

- l'ensemble des grands systèmes idéologiques de notre temps. Plusieurs mouvements catholiques ont récemment entrepris ce discernement.
46. Aujourd'hui, un fait nouveau fait irruption dans l'actualité. Des chrétiens de divers milieux - ouvriers, ruraux, intellectuels - expriment ce qu'ils vivent avec un vocabulaire de « lutte des classes ». Cette expression rend compte à leurs yeux d'une situation qui leur est faite et qu'ils n'ont ni inventée ni choisie. Beaucoup n'entendent pas seulement décrire une situation : l'expression est, pour eux, la clé fondamentale d'intelligibilité et d'explication des situations concrètes. Elle caractérise aussi un type opératoire et efficace d'action collective.
 47. Il est évident que cette analyse en termes de « lutte des classes » a aidé beaucoup de militants à cerner plus précisément les mécanismes structurels des injustices et des inégalités. Il faut aussi constater que, ce faisant, ils se réfèrent plus ou moins à des instruments de l'analyse marxiste de la lutte des classes.
 48. Pour que leur ambition de réaliser une société plus juste et plus fraternelle ne se dégrade pas en cours de route, pour qu'elle bénéficie tout au long du chemin des impulsions positives du sens évangélique de l'homme, un effort de lucidité et de discernement s'impose. Beaucoup ont d'ailleurs déjà largement entamé eux-mêmes la réflexion sur les points qui sont rappelés ici.
 49. Nous ne saurions oublier que d'autres hommes, des jeunes notamment, proposent d'autres lectures de la situation conflictuelle de notre société, centrées sur les problèmes de la culture, de la technique et du pouvoir. Là aussi, un effort de clarification et de discernement s'imposera.
 50. (*Réflexions sur l'analyse marxiste de la lutte des classes.*) Il ne peut être question, bien évidemment, d'entrer ici dans une étude approfondie de l'analyse marxiste de la lutte des classes. Il apparaît pourtant nécessaire de proposer quelques jalons pour la réflexion.
 51. *Le conflit de classes.* — Pour les marxistes, les luttes de classes qui ont marqué toute l'histoire humaine aboutissent de nos jours à une lutte décisive entre deux classes : les propriétaires des moyens de production et les travailleurs, la « bourgeoisie » et le « prolétariat ». Toutes les autres luttes (guerres, scissions familiales, tensions religieuses...) sont interprétées comme des expressions dérivées de cette lutte centrale, dont les producteurs sont les agents positifs déterminants.
 52. Cette vue, établie sur la base des rapports de production, enferme la totalité des rapports humains dans le jeu de deux classes antagonistes. Or l'homme n'est jamais entièrement réductible à son appartenance de « classe ». Cette réduction des luttes sociales à une lutte fondamentale et décisive entre deux classes se présente comme le fruit d'une analyse scientifique. Une lucidité critique s'impose donc, par honnêteté intellectuelle, pour examiner dans quelle mesure le conflit issu des rapports de production peut prétendre rendre compte de tous les conflits actuels. Cet examen doit s'effectuer à partir d'expériences menées sous tous les régimes.
 53. On constate aujourd'hui que, parmi les marxistes eux-mêmes, des nuances diverses sont apportées au schéma initial : les contours des deux classes antagonistes deviennent plus flous. Sans méconnaître l'influence déterminante de l'argent, certains se demandent si le conflit dominant d'aujourd'hui n'est pas

celui qui oppose, dans tous les régimes, quelle que soit l'idéologie et quel que soit le système, ceux qui détiennent le pouvoir de décision (même sans être propriétaires des moyens de production : les technocrates) et ceux qui en sont dépourvus et le subissent. Il reste que le schéma fondamental demeure, mais la simplification qu'il opère s'avère contestée par des observateurs dignes d'être écoutés.

54. La science marxiste, comme toute science sociale, est conditionnée par des options idéologiques, des présupposés sur lesquels aussi un discernement constant s'impose. A charge, d'ailleurs, pour ceux qui contestent les analyses marxistes, d'opérer un semblable discernement sur les options et les présupposés idéologiques de leurs propres analyses.
55. *Structures et liberté.* — Les analyses marxistes insistent sur les structures à travers lesquelles se développent les luttes sociales. Ce faisant, elles laissent dans l'ombre le fait que les rapports de puissance et de violence prennent leur origine dans une cassure native plus profonde, dans l'homme, que l'aliénation issue des facteurs économiques, politiques ou culturels. Une violence partage le cœur de tout homme quelle que soit son appartenance sociale. Le seul changement des structures ne fait pas disparaître cette volonté de puissance présente en tout homme et en tout groupe. Cette volonté continue à s'exprimer en tout système social.
56. Tous sont invités à discerner, dans le déroulement des luttes qu'ils mènent pour leur libération, les tentations de domination qui les guettent à leur tour. Tous sont appelés à ne contredire, ni dans le but proposé ni dans les moyens mis en œuvre, le dessein de libération universelle. Tous sont avertis que les structures renouvelées recèlent des possibilités, renouvelées aussi, de dégrader l'homme.
57. Le Christ est venu guérir les hommes à la racine de leur liberté qui les constitue dans leur dignité de personnes. C'est à cette racine même que la conversion évangélique doit saisir l'homme tout entier et, par lui, pénétrer toutes les structures. Sans jamais détacher la personne et sa liberté des solidarités où elles sont appelées à grandir. Sans jamais les dissocier des structures qui facilitent ou briment cette croissance.
58. *Au commencement, le conflit ?* — On ne peut ramener tout le devenir et l'histoire de la société au seul développement des conflits. Il y a au principe même de la vie sociale un dynamisme de reconnaissance des personnes, de solidarité et de communion qui est la condition de possibilité de toute activité politique et sociale. Sans ce dynamisme fondamental, le conflit ne pourrait même pas exister, car il est porté en définitive par ce désir de reconnaissance mutuelle.
59. Cela rejoint, chez le chrétien, la foi en un dynamisme de réconciliation qui trouve sa source en Dieu. Ce dynamisme incite les hommes à ne pas se résigner au conflit, mais à renforcer cette volonté irréductible de coexistence et de réconciliation qui les habite (voir Ep 2, 10-18). Inscrite dans le cœur de l'homme créé à l'image de Dieu, elle reçoit, dans la réconciliation opérée par le Christ, une impulsion nouvelle.
60. La foi exerce un rôle critique dans les antagonismes qui opposent les hommes. Le chrétien, quelle que soit l'analyse à laquelle il se réfère, se doit de vivre les

conflits et les luttes, dans le respect des hommes et des groupes, y compris des adversaires. Sa foi ne le détourne certainement pas d'un combat résolu pour mettre fin aux injustices, aux inégalités, aux oppressions, à condition de reconnaître l'adversaire et la part de vérité qui est en lui, si éprouvante que soit une telle confrontation.

61. C'est dans la contemplation du Christ mort et ressuscité que le chrétien trouve la clé d'une liberté totale. « Le Christ est la Vie, par-delà la vie qui est le contraire de la mort ; comme il est la Liberté par-delà la liberté qui est le contraire de la servitude. Et c'est ce que manifeste son double renoncement à la liberté et à la vie : les hommes le réduisent en servitude, mais cet esclave a le pouvoir de donner librement sa vie et il le fait. Les hommes le mettent en croix et il meurt ; mais, de cette mort, se relève le maître de la vie. Telles sont les œuvres qui manifestent ce que Dieu est : l'Amour » (E. Pousset, « Luttés de classes et société », *Cahiers de l'actualité religieuse et sociale*, 15 octobre 1972, p. 37 s.).

III. Les interventions collectives des chrétiens dans la politique.

62. L'une des caractéristiques de la vie de l'Église au cours des dernières années c'est que, de plus en plus, les chrétiens ont été amenés à intervenir collectivement en matière politique. Comme tous les hommes, ils jouissent de leur liberté. Comme chrétiens, ils ont le souci de se référer à l'Évangile. Ils reconnaissent que toute intervention collective de leur part prend une signification par rapport au Royaume.
63. (1°) Il est important de distinguer la nature des groupes ou collectivités de chrétiens qui interviennent. Si tous expriment, d'une certaine façon, une fraction du peuple chrétien, ils n'engagent pas l'Église de la même manière ni au même degré, aux échelons diocésain, régional ou national.
64. a) Il peut s'agir de groupes qui ont un statut et un rôle officiels ou qui représentent l'Église d'une manière privilégiée : mouvements d'Action catholique ou d'apostolat des laïcs, regroupements durables, ou occasionnels, de mouvements, communautés chrétiennes regroupées autour de leurs pasteurs.
65. b) Il peut s'agir de groupes institués ayant une structure nationale, se réclamant d'une manière ou d'une autre du catholicisme et qui ont fait plus ou moins explicitement une option précise de droite, de centre ou de gauche, pour un modèle de société.
66. c) Il peut s'agir de groupes qui, constitués autour d'une même préoccupation, diffusent une information et conduisent une action précise (paix, non-violence, développement, solidarité avec les migrants, école catholique, famille, etc.).
67. d) Il peut s'agir de groupes qui, se réclamant d'une famille spirituelle ou se rassemblant autour d'un centre de rencontre et de réflexion religieuse, ont en fait une certaine influence politique.
68. e) Il peut s'agir de communautés de base pour lesquelles le principe de regroupement ecclésial est la critique de la société et du lien entre l'Église et la

- société que l'on conteste.
69. (2°) Il est également nécessaire de considérer le degré d'implication politique de ces interventions, surtout lorsqu'il s'agit de mouvements ayant une structure nationale. Trois possibilités apparaissent :
 70. Certains mouvements s'interdisent, en tant que tels, toute prise de position politique ou qui semblerait politique. Ils s'en tiennent à la position maintes fois recommandée : leurs membres sont libres de s'engager politiquement, mais le mouvement est apolitique, ou se veut tel.
 71. D'autres mouvements estiment que leur perspective résolument apostolique les conduit à des incitations ou à des réflexions publiques qui, pour être évangéliques dans leur inspiration, n'en ont pas moins une incidence sur le comportement politique de leurs membres et sur la manière dont l'ensemble des gens d'un milieu perçoivent l'Église. Tel ou tel mouvement de cette catégorie ne voit pas d'inconvénient à ce que certaines de ces équipes ou fédérations soient amenées, en n'engageant qu'elles seules, à prendre des positions ayant un caractère politique.
 72. Enfin, d'autres groupes, communautés, mouvements, vont plus loin dans leur prise de position politique. Ils font une option caractérisée. Sans nier la légitimité d'autres options possibles, ils estiment que c'est dans cette option qu'ils peuvent exprimer le mieux leur fidélité évangélique.
 73. (3°) Il faut considérer comme normal que les chrétiens, lorsqu'ils se réunissent, portent attention aux questions politiques. D'une part, en effet, toute réalité de la vie quotidienne a une dimension politique et la politique a des enjeux considérables ; d'autre part, les chrétiens ont découvert plus clairement les conséquences et les incidences politiques du salut en Jésus Christ.
 74. Aussi, les confrontations de la vie et de la foi, les célébrations pénitentielles ou eucharistiques, les recherches de ce qu'exige la confession personnelle ou communautaire du Christ impliquent-elles la dimension politique de l'existence.
 75. (4°) Il est légitime que des chrétiens d'une même tendance politique s'associent pour s'exprimer entre eux et exprimer dans la société et dans l'Église les options qu'ils font et la signification qu'ils lui donnent dans la foi.
 76. Les chrétiens ayant choisi ce type de regroupement auront à veiller à ne pas se laisser enfermer dans un blocage politico-religieux qui ne respecterait le caractère propre ni de la politique ni de la foi et rendrait difficile, sinon impossible, l'acceptation d'un réel pluralisme au sein de la communauté catholique.
 77. Ces risques seront évités dans la mesure où seront mieux perçus le caractère relatif des analyses politiques et l'originalité absolue de la révélation chrétienne capable de critiquer les idéologies. Cela suppose et permet un réel pluralisme, accepté et vécu au sein de la communauté chrétienne.
 78. (5°) Dans ces conditions, l'une des tâches urgentes de l'heure est de multiplier à tous les échelons les lieux de rencontres et de confrontations où des chrétiens divisés par leur origine, leur culture, leur milieu et leurs options puissent s'exprimer, s'écouter, s'accepter dans leurs différences et s'interroger sur le témoignage qu'ils ont ensemble à porter.
 79. Tels peuvent être des regroupements occasionnels ou permanents de

- mouvements, des conseils du peuple chrétien, des institutions ou des centres de prière, d'étude ou d'enseignement largement ouverts à tous.
80. Tels peuvent être également les mouvements d'Action catholique ou d'apostolat des laïcs dans la mesure où ils assurent les conditions d'un réel pluralisme en leur sein. Ils demeurent ainsi des pôles de rassemblement ecclésial.
 81. Lorsque de tels regroupements de chrétiens s'expriment, ils dépassent plus facilement les points de vue particuliers marqués par des cultures et des idéologies, ils témoignent de la foi du peuple chrétien éclairé par l'Esprit Saint.

IV. Les évêques, les prêtres et la politique.

82. (*Les évêques et les prêtres ne peuvent pas ne pas rencontrer la politique.*) Hommes parmi les hommes, ils sont des citoyens. Ils ont le droit d'avoir leurs propres opinions en matière politique et le devoir de s'informer, ne serait-ce que pour voter en connaissance de cause.
83. Chrétiens parmi les chrétiens, ils ont à se conformer à Jésus Christ dans le domaine politique comme dans tous les autres.
84. Ministres de Jésus Christ, ils ont, dans la logique même de leur ministère, à aider les membres du peuple chrétien à être fidèles à l'Évangile dans les conduites humaines, y compris politiques, et, selon une démarche inverse, ils ont à se demander comment les divers problèmes politiques appellent un éclairage de foi.
85. (*En fait, chaque évêque et chaque prêtre rencontre la politique de manière très différente.*) Il y a d'abord les différences qui proviennent de leur origine sociale et de la culture, mais aussi du milieu, de la région, des DOM et TOM ou autres pays où ils exercent leurs ministères.
86. Il y a aussi des différences qui proviennent des fonctions exercées. Autre la fonction épiscopale, autre la fonction presbytérale. Autre la situation de prêtres responsables de communautés existantes, autre la situation de prêtres insérés dans des groupes humains pour y contribuer à la naissance de nouvelles communautés d'Église.
87. Le rapport personnel des évêques et des prêtres avec les réalités politiques est affecté par cette diversité, alors que bien des gens en restent encore à une conception un peu stéréotypée et uniforme de leur rôle. Une plus grande prise de conscience missionnaire ne manquera pas d'accentuer cette diversité des formes de ministère : « C'est l'Esprit Saint qui pousse l'Église à ouvrir des chemins nouveaux pour aller au-devant du monde d'aujourd'hui. C'est lui qui, de ce fait, suggère et encourage les adaptations qui s'imposent pour le ministère sacerdotal » (*Presbyterorum ordinis*, 22).
88. (*Le principe décisif.*) Le comportement des évêques et des prêtres en matière politique doit toujours être cohérent avec la mission de l'Église et leur mission spécifique dans l'Église. La compétence propre de l'Église n'est pas d'ordre politique. Elle consiste, en cette matière comme en toute réalité, à faire apparaître en Jésus Christ le sens dernier de la vie humaine et les exigences d'une charité authentique au cœur de la vie collective.

89. Par leur ministère spécifique conféré par l'ordination, les évêques et les prêtres sont les témoins et les serviteurs de l'authenticité de l'Évangile, de l'unité et de l'universalité du peuple dans une « Église, signe du salut au milieu des hommes ».
90. Leur responsabilité spécifique dans le domaine politique ne peut être que d'ordre pastoral. Cette mission pastorale est exercée par les évêques, au service de l'humanité entière et, pour chacun d'eux, dans leur communauté diocésaine nombreuse et diverse. Les prêtres en communion avec les évêques l'exercent à l'intérieur d'un diocèse ou à un niveau supradiocésain, dans des communautés plus restreintes, certaines plus homogènes, d'autres moins. Ils accomplissent leur mission pastorale ainsi, dans une proximité et un partage fraternel de la vie des hommes. Quoiqu'il en soit, en ce domaine politique, leur ministère demande qu'ils éveillent la conscience humaine et chrétienne à des dimensions peut-être insoupçonnées, qu'ils lui posent des questions, qu'ils lui proposent des critères d'appréciation, qu'ils l'invitent à se situer pleinement dans l'esprit de l'Évangile.
91. (*Des convictions fondamentales.*) a) Dans l'exercice de leur charge, évêques et prêtres aideront le peuple chrétien à percevoir que la politique est une dimension particulièrement importante de l'existence humaine : comme telle elle doit être vécue dans la fidélité à Jésus Christ et à l'enseignement de l'Église, et comme un lieu de confession de la foi.
92. b) Évêques et prêtres ont à porter le souci constant d'aider les membres du peuple chrétien, et plus spécialement ceux qui, à divers titres, se consacrent davantage à la vie politique, à assumer leur engagement dans l'esprit de Jésus Christ. Respectant leurs enracinements, leurs solidarités et les choix que leur dicte leur conscience, ils ont à les soutenir dans le rude combat qu'ils mènent grâce à une confrontation incessante de leur action avec l'Évangile.
93. c) « Comme d'ailleurs toute l'Église et, avec elle, les évêques et les prêtres sont tenus, dans toute la mesure de leurs responsabilités, de choisir une façon précise d'agir, lorsque sont en jeu les droits humains fondamentaux à défendre, la cause de la justice et de la paix à poursuivre, par des moyens qui s'accordent évidemment toujours avec l'Évangile » (Synode, 1971). L'Évangile n'est pas neutre. Les évêques et les prêtres, témoins de l'Évangile ne le sont pas non plus. En fonction de leur mission d'annonce de l'Évangile à tous, ils peuvent être amenés à des interventions en matière politique, qui étonneront. Ils auront à s'en expliquer, mais pas nécessairement à y renoncer. Ils ne sont pas de purs reflets de leurs communautés.
94. d) Évêques et prêtres garderont le souci de ne pas donner l'impression d'une Église trop centrée sur la politique. Ils ont à projeter la lumière du message évangélique sur d'autres aspects essentiels de l'existence humaine, tels que la vie conjugale, familiale, professionnelle, culturelle, etc. Certes, chacun de ces aspects comporte une dimension collective. Aucun n'échappe à la réalité politique. Il faut donc en tenir compte. Mais surtout, les pasteurs ont à rappeler que la politique n'est pas le tout de l'homme. L'homme, créé à l'image de Dieu, ne peut s'accomplir qu'en Dieu lui-même.
95. e) En ce domaine qui, plus que tout autre, suscite des tensions, des conflits et

- des luttes, le ministère pastoral d'unité et de réconciliation revêt un caractère à la fois essentiel et difficile. Évêques et prêtres ont à prendre au sérieux les conflits de la société, à aider les chrétiens et, plus largement, tous les hommes à assumer leurs différences et leurs différends, à chercher ces formes de confrontation et de célébration déjà proposées lorsqu'il a été question du pluralisme.
96. f) Vécu de la sorte, le ministère des évêques et des prêtres, sans sortir de sa compétence, constitue un véritable service de la communauté humaine. C'est un engagement non seulement en paroles mais en actes, où les ministres de Jésus Christ, témoignant à temps et à contretemps de l'Évangile, assument, dans la cité, des responsabilités dont ils mesurent la gravité sans se dissimuler les risques qu'ils peuvent encourir.
97. (*Des exigences à respecter.*) a) Pour exercer leur ministère près des laïcs ou pour assumer leurs propres responsabilités dans le domaine politique, une compétence, sans cesse entretenue et renouvelée, s'impose aux évêques et aux prêtres. Cette compétence est à la fois une attention aux questions posées par les hommes, un recours éventuel aux sciences humaines et une écoute de la Parole de Dieu approfondie par une réflexion théologique.
98. b) Cette fidélité à la Parole de Dieu dans la tradition vivante de l'Église est nécessaire pour que les évêques et les prêtres puissent critiquer les motivations qui les conduisent à l'engagement ou à l'abstention. Elle leur permettra d'exprimer le message de foi d'une manière authentique, la plus dépouillée possible de leurs options. Elle les aidera à respecter la liberté de tous et à ne pas utiliser leur ministère ni leur crédit pour propager leurs options personnelles comme les seules légitimes et possibles.
99. c) Des cas se présentent où des prêtres sont amenés à s'engager comme militants dans un parti, voire à exercer une charge politique, au nom de la solidarité qui les lie aux groupes humains dans lesquels ils vivent. Dans la mesure où la fonction pastorale est la visée fondamentale des prêtres « totalement consacrés à l'œuvre à laquelle le Seigneur les appelle » (*Presbyterorum ordinis*, 3), ces engagements doivent demeurer exceptionnels et être pris dans une concertation avec l'évêque, les autres prêtres et les laïcs. Ils ne sont pas affaire purement individuelle. Évêques et prêtres, ministres de l'Église, engagent toujours plus qu'eux-mêmes. La discrétion et le renoncement sont dans la ligne profonde de leur rôle de « serviteur ». Toute position de puissance comporte toujours un risque. Dans la mesure où ils se mettraient, par la politique, en recherche de situation de pouvoir, il apparaîtra à certains que c'est pour l'Église une forme de cléricisme.
100. d) Attentifs à l'événement, solidaires des hommes, en particulier des plus pauvres, ils ont à vivre cette solidarité en Église dans une recherche et une confrontation qui peuvent prendre diverses formes : entre évêques, entre évêques et prêtres, entre prêtres et avec le peuple chrétien... dans une communion profonde et confiante.
101. e) Évêques et prêtres sont sollicités aujourd'hui par de multiples appels, y compris dans le domaine politique. À travers ces appels, ils ont à vivre leur union au Christ dans la découverte de la volonté du Père et l'exercice de la charité pastorale (voir *Presbyterorum ordinis*, 14). C'est ainsi, en accomplissant

leur mission pastorale, qu'ils réaliseront l'unité de leur vie.

V. La communauté ecclésiale et la société politique.

102. En France, les relations entre l'Église catholique et la société politique ont toujours été complexes et souvent difficiles.
103. Des problèmes nouveaux ont surgi ces dernières années... Ils proviennent en particulier du double mouvement qui conduit l'Église et ses responsables, d'une part, à prendre une certaine distance vis-à-vis des pouvoirs publics comme de toutes les instances politiques et, d'autre part, à intervenir plus souvent en matière politique au nom même de leur mission religieuse.
104. Nous voudrions souligner le sens et la portée de cette évolution contrastée et préciser à quelles conditions elle pourra respecter la nature et la mission de la société politique comme de la communauté ecclésiale.
105. (*L'évolution actuelle est imposée par le souci d'exprimer dans les faits la légitime autonomie de la communauté ecclésiale par rapport à la société politique et réciproquement.*) En adoptant une attitude de plus grande réserve et de discrétion à l'égard des institutions politiques et des pouvoirs publics, les pasteurs expriment le respect qu'ils ont de l'autonomie de la société politique et des responsables. Ils se refusent pour leur part à apparaître comme des interlocuteurs privilégiés, pouvant jouer de leur influence ou exercer une pression. Cette attitude n'est aucunement dictée par les appartenances politiques des autorités publiques. La discrétion et la réserve s'imposent encore davantage quand les responsables de la cité appartiennent à l'Église catholique. Les pasteurs, et particulièrement les évêques, reconnaissent la gravité de la mission assumée par les autorités publiques.
106. Cette attitude permet à la communauté, à tous les niveaux, de conserver la liberté qui lui est nécessaire pour annoncer, à temps et à contretemps, la bonne nouvelle de l'Évangile, et pour en rappeler les exigences, y compris en matière politique. Cette liberté est également requise pour que l'Église puisse accueillir et guider tous les types d'hommes qui se présentent à elle, sans que personne ne se sente étranger chez elle du fait d'attaches avec un milieu ou un parti. En effet, l'action des pasteurs, si elle revêt des formes différentes selon qu'elle rejoint des militants ou des hommes en situation de responsabilité politique, les concerne tous et veut n'en méconnaître aucun.
107. (*L'Église, peuple de Dieu, participe à sa manière au dynamisme de la société.*) Tous les citoyens ne sont pas membres de la communauté ecclésiale, mais tous les catholiques appartiennent à la société politique. L'Église contribue, pour sa part, à la formation de citoyens ayant le sens de l'importance de la politique et du respect de l'État, médiateur indispensable pour la réalisation ordonnée des projets des groupes humains. En invitant ses membres à participer à la vie politique avec la lumière et les énergies de l'Évangile, l'Église remplit un véritable service, qu'il s'exprime sous forme d'incitations positives, éventuellement de propositions, afin que tous promeuvent une politique plus respectueuse de l'homme, de tout l'homme et de tous les hommes, ou sous forme

- de critique, pour attirer l'attention sur ce qu'il y a d'inacceptable en certaines situations.
108. Bien évidemment, dans un pays où le catholicisme est majoritaire, l'existence même de l'Église ne peut être sans retentissement politique, par l'influence permanente qu'elle exerce, aussi bien que par les interventions de ses pasteurs, de ses membres ou de ses groupes. Nous reconnaissons ce « poids » inéluctable de l'Église ; il lui confère une influence dans la lutte que mènent hommes et partis pour conserver, exercer ou conquérir le pouvoir.
 109. Nous mesurons bien cette responsabilité. Il est capital que l'influence exercée par la communauté ecclésiale ne soit pas une recherche d'intérêt ou de puissance, mais un service de l'homme, des personnes et d'abord des pauvres, du bien commun, national et international, de la liberté, de la justice et de la paix.
 110. Il nous faut bien reconnaître que la communauté ecclésiale ne donne pas toujours l'image d'une Église « servante et pauvre ». Paul VI a remarquablement analysé le double mouvement qui doit animer l'Église. « Un long travail interne, une prise de conscience progressive en harmonie avec l'évolution des circonstances historiques ont amenée [l'Église] à se concentrer sur sa mission. Aujourd'hui, son indépendance est totale en face des compétitions de ce monde, pour son plus grand bien à elle et pour celui des souverainetés temporelles... Elle ne se dégage des intérêts de ce monde que pour mieux être en mesure de pénétrer la société, de se mettre au service du bien commun, d'offrir à tous son aide et ses moyens de salut » (*Allocution au corps diplomatique*, 5 janvier 1966).
 111. Nous avons bien conscience de la nécessité de cette marche vers le dépouillement indispensable et toujours à renouveler. Il s'impose à nous, à tous les niveaux, pour que nous trouvions l'attitude vraie qui seule rendra crédibles nos paroles.
 112. (*La place de l'Église dans la société politique : une question qui requiert une analyse lucide et réaliste.*) Plusieurs raisons invoquées pour demander une certaine rupture de l'Église vis-à-vis des pouvoirs publics relèvent d'une vision trop spiritualiste de l'Église et font fi des liens indispensables que tout groupe social est amené à entretenir avec la société politique et avec ses autorités. D'autres raisons sont inspirées par l'adoption sans nuances ni recul des thèses qui ne voient dans l'État que l'expression institutionnalisée des intérêts des classes dominantes.
 113. Il pourrait même y avoir une subtile tentation de cléricisme si, renonçant à des contacts institutionnels plus apparents, on en arrivait, sous le couvert d'une attitude pastorale insuffisamment dépouillée, à exercer de nouvelles formes d'influence, finalement politiques, elles aussi.
 114. Qu'on le veuille ou non, l'Église, ses pasteurs, ses institutions, ont un rôle social. Est-il possible, en France, que les responsables, pasteurs et laïcs, de la communauté ecclésiale, ne soient pas rangés au nombre de ceux qui comptent dans la nation ? La communauté catholique constitue un groupe social comme les autres confessions religieuses.
 115. Elle a le droit d'avoir un statut spécifique, « de droit » ou « de fait », qui lui permette de remplir sa fonction. Ce n'est pas, pour elle, jouir de privilèges ou bénéficier d'avantages concédés par l'État. D'autres institutions ou organisations

- ont, elles aussi, un statut particulier.
116. On ne peut, de toute façon, éviter les ambiguïtés. Paroles ou silences, participations ou abstentions, risquent toujours d'être interprétés comme une approbation ou un désaveu des autorités, des partis ou du gouvernement en place. L'attitude vraie est difficile à trouver à tous les niveaux. Comment vivre ensemble dans le respect de l'autonomie de chacun ? Comment nouer des contacts sans être ou paraître inféodé ? Comment nouer des liens tout en demeurant libre ? La meilleure façon n'est-elle pas, pour les responsables de l'Église, de multiplier des contacts avec les hommes de tous horizons et de toutes opinions afin de manifester une volonté de n'être prisonnier de personne, mais libre à l'égard de tous ? Non pas par indifférentisme ou absence de sérieux, mais pour confesser en vérité Jésus Christ.

VI. Les chrétiens, la politique et l'avenir du monde.

117. Beaucoup de chrétiens sont sensibles aux ombres et aux pesanteurs de l'action politique. D'autres inclinent à tout en attendre.
118. Que ces derniers n'oublient pas que, si la politique, comme toutes les activités humaines, est soutenue par l'espérance, celle-ci ne peut se ramener à un terme de combats politiques.
119. Ceux qui soupçonnent la politique d'infamie s'en font souvent une idée courte. Au-delà ou, plus exactement, jusqu'à travers ses frivolités, ses défaillances et ses corruptions, l'action politique a un fantastique enjeu : tendre vers une société dans laquelle chaque être humain reconnaîtrait en n'importe quel autre être humain son frère et le traiterait comme tel. La société des hommes n'est-elle pas appelée à exprimer, à sa manière, le mystère de la Trinité ? Certes, la politique ne peut que réaliser une ébauche de ce dessein de Dieu, mais sa grandeur n'est-elle pas d'avoir ce sens ?
120. Aussi, tout chrétien doit-il se sentir concerné par la politique. Chaque fois qu'il le peut, il est appelé à être un citoyen actif, en se gardant toujours de minimiser les résultats de son action. Dans les sociétés actuelles, les « lieux » où se joue le devenir se multiplient ; on peut agir au niveau de l'entreprise, de l'atelier, de la région, de la commune, du quartier, par l'intermédiaire d'un syndicat, d'un parti, d'une association, d'un conseil de parents d'élèves, d'une association de consommateurs. Cette exigence est d'autant plus impérieuse que le champ de l'action politique s'élargit de plus en plus. Car c'est toute la vie quotidienne (travail, habitat, loisirs, etc.) de chacun qui dépend des décisions des pouvoirs économiques, culturels, étatiques. Les choix politiques ont non seulement une portée immédiate mais une portée à long terme et les décisions politiques (y compris les décisions économiques et sociales) engagent les générations ultérieures.
121. Par voie de conséquence, l'activité politique, en quelque lieu qu'elle se déploie, doit être abordée et pratiquée dans un esprit de gravité, de lucidité, de rigueur et avec imagination.
122. (*Gravité.*) L'action politique requiert de la gravité. Elle en a toujours exigé

- puisqu'elle est traversée par le tragique de la guerre et que, même quand elle fait l'économie de la violence nue, elle demeure le lieu majeur des affrontements conflictuels et des phénomènes de domination.
123. Mais cette gravité est particulièrement nécessaire aujourd'hui. Le progrès technique transformant radicalement la situation de l'espèce humaine dans l'univers ouvre à la décision sociale des terrains nouveaux et gigantesques : l'environnement (c'est-à-dire la sauvegarde d'un milieu biologiquement vivable), le conditionnement génétique, la survie et la santé de chacun.
124. Déjà, de nombreux « décideurs » sont soucieux des conséquences lointaines de leurs choix. Il est capital que chaque citoyen prenne en charge l'avenir. Aujourd'hui, la politique engage demain ; nous construisons les villes, nous modelons les sites, nous conditionnons la santé des enfants de l'an 2000. Il faut mobiliser les énergies et les forces pour déceler les points névralgiques du futur et pour le prévoir : la vie urbaine, l'aménagement du territoire, les formes et les conditions de vie de la famille, la politique biologique, l'éducation permanente et l'action culturelle, le devenir du travail et du loisir.
125. (*Lucidité*) L'action politique requiert la lucidité. Tous ceux qui assument des responsabilités le sentent vivement. C'est une vertu difficile, car les illusions sont confortables. Pourtant, l'authenticité chrétienne et même humaine ne va pas sans lucidité.
126. La lucidité implique la clairvoyance sur ses propres motivations et sur les conditions de ses choix. En l'état actuel des sciences humaines et étant donné la nature de la politique, nul ne peut prétendre que son action est rigoureusement scientifique. L'analyse politique marie difficilement observation et option idéologique. Celle-ci déborde toujours celle-là et intervient même, au préalable, dans la sélection des faits et des méthodes d'exploration. La lucidité doit conduire à reconnaître la véritable nature de l'action politique qui est pari, aventure, risque, qui invente le réel et crée l'événement.
127. La lucidité implique aussi le sens des limites. L'action politique se déploie dans le relatif. Sans doute un chrétien ne peut-il être un homme tranquille. La foi l'amène, sans relâche, à en appeler d'une cité imparfaite à une cité moins imparfaite. Mais il sait que cela durera jusqu'à la fin des temps et qu'une société merveilleuse, intégralement transparente et fraternelle, ne pourra jamais advenir. Il sait que la politique, comme tout l'humain, est en proie au mystère du mal. Que, partout, toujours, les sociétés sont affrontées à d'énormes défis permanents, irréductibles, même si leurs formes changent. Il en est ainsi du conflit gouvernants-gouvernés.
128. Certes, de nos jours, quelques-uns croient qu'il sera surmonté par l'avènement de sociétés sans pouvoirs. La vérité de la connaissance oblige à admettre que cette « solution » n'est pas réaliste à échéance prévisible. Ce diagnostic ne peut décourager les chrétiens. L'espérance leur permet de vivre, d'agir, de lutter sans avoir besoin de l'opium des illusions et des simplifications.
129. (*Rigueur.*) Quel militant, quel leader, quel responsable ne reconnaît pas, en son âme et conscience, que l'action politique exige de la rigueur ? Les sociétés sont compliquées. La politique est un phénomène original. Elle a un rôle complexe qui englobe non seulement la gestion du bien commun, mais aussi la découverte

- par les citoyens des raisons et des fins de leur vie commune. Elle est donc de l'ordre de la parole autant que de l'action. Le rapport politique est irréductible à la relation de personne à personne.
130. Dès lors, le chrétien doit avoir le souci aigu d'une connaissance rigoureuse, malgré les difficultés et les incertitudes d'une approche scientifique. Il doit aussi lutter pour une plus large diffusion de la connaissance de la politique par tous les moyens d'éducation collective, les mass media ou l'école.
 131. La rigueur implique aussi une disponibilité à l'événement. Chacun doit sans cesse examiner la validité de ses diagnostics et de ses options, car la connaissance politique n'est jamais parfaite : les sociétés changent et il y a plus de choses dans la vie que n'en peut appréhender n'importe quel système. Les sociétés actuelles sont extrêmement complexes à connaître tant elles sont sociologiquement diversifiées et du fait de l'internationalisation des problèmes. Aucun système n'en rend compte pleinement. Le chrétien doit, au nom de l'exigence de vérité, éviter de s'emprisonner, consciemment ou non, dans les systèmes tout faits.
 132. (*Imagination.*) L'action exige enfin de l'imagination : un intense effort d'« imagination sociale », pour reprendre l'invitation du pape Paul VI.
 133. Le débat politique n'a-t-il pas souvent tendance à se couler dans des analyses et des schémas qui furent peut-être acceptables au début, mais que la rapidité de l'évolution périmé ?
 134. Le futur, qui est déjà en germe dans le présent, exige un renouvellement audacieux des visées. Les récents débats sur les lacunes et les dangers de la « croissance » montrent l'ampleur des questions que pose le choix de l'avenir. Peut-on se laisser enfermer dans le dilemme capitalisme-socialisme ? A long terme, c'est la civilisation industrielle qui est en cause. Plus profondément, la place et la part de l'activité économique dans la vie collective. Il devient clair, en tout cas, que si les types d'organisation sociale existants ne sont pas vigoureusement et profondément modifiés et réorientés, ils aboutiront à des impasses et sécréteront de nouvelles inégalités aussi insupportables que les anciennes.
 135. Enfin, ne faut-il pas attacher une grande attention aux révolutions culturelles que font naître les progrès technologiques et l'évolution des sociétés ?
 136. Ces transformations culturelles mettent en question l'exercice du pouvoir et les dynamismes fondamentaux de la vie sociale, car un grand désir porteur d'avenir se fait jour dans les minorités les plus actives : le désir d'une société permettant à chacun de choisir son style d'existence, le droit d'assumer et d'exprimer sa « différence » et l'aspiration à contribuer à la gestion des groupes sociaux.
 137. Dans cette perspective, le choix politique prend une immense ampleur : comment imaginer de nouvelles formes de vie sociale ? Quel type de société veulent les hommes et les femmes pour la fin du XX^e siècle et pour le futur : des sociétés à haute consommation de bonheurs illusoire ou des sociétés de justice et de plénitude humaine ? La politique, aujourd'hui, se situe au niveau des fins essentielles.
 138. Comment ne pas lire cette évolution comme une interpellation de notre Dieu qui, au commencement, a confié la terre à nous tous les hommes pour que nous

nous efforcions, sa grâce aidant, d'en faire un lieu de justice et de fraternité ?

La Documentation catholique, n°1620, 19 novembre 1972, p. 1011-1021.

- 1. Pluralité : le fait que des hommes, dans leur action, notamment politique, se réfèrent à une diversité d'idéologies, d'analyses, de pratiques et, partant, n'usent pas d'un unique mode de regroupement.
- 2. Pluralisme : conception doctrinale et comportement politique reconnaissant et acceptant la pluralité comme une donnée objective, en fondant et en légitimant la nécessité.
- 3. Notamment la Commission du monde rural et la Commission enfance-jeunesse

Pour citer l'article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr/textes-des-conferences-episcopales-francophones/240-pour-une-pratique-chretienne-de-la-politique>